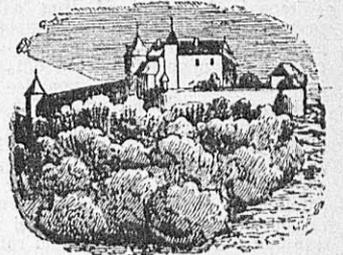




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

Téléph. Apart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8⁴⁵ 11⁴⁷ (d.j.f. 15⁵²) 16¹⁰ 20²² (d.j.f. 22²⁷) - BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵² (10⁰⁰) 13⁰⁸ 18⁵⁰ (20⁵⁰)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage). ○

Vers l'idéal social.

(Suite et fin.)

Deux erreurs fondamentales ont conduit la société actuelle au stade où elle se trouve: l'étatisme trop accentué, le groupement des forces de travail ouvrières pour faire face à la domination du capital.

Seul un libéralisme politique et économique adapté aux circonstances nouvelles nous paraît susceptible de racheter efficacement ces fautes et de renouer sur le terrain du réel la société d'aujourd'hui, qui se divise en deux camps bien distincts: les classes laborieuses et la classe dite bourgeoise.

Il s'est formé à cet effet, l'hiver écoulé, dans la capitale vaudoise, une association des « jeunes », qui, en liaison avec le parti libéral-démocratique de cette ville, a étudié les moyens de parer à la crise sociale et de grouper les forces d'ordre autour d'un idéal nouveau, de justice, de liberté, de travail et de progrès. N'oublions pas, en effet, que si les buts essentiels d'un groupement politique demeurent éternellement, il ne saurait en être de même des buts secondaires et des voies qui y donnent accès.

Qu'on nous permette d'exposer ici franchement certaines vérités qu'il est inutile, sinon dangereux, de vouloir se dissimuler. Les motifs qui ont conduit nombre de travailleurs, parmi ceux qui réfléchissent, aux solutions extrêmes et aux moyens radicaux sont multiples. Reconnaissons que beaucoup de « prolétaires » en sont arrivés là parce qu'ils furent trop longtemps éconduits lorsqu'ils frappèrent aux portes des organisations existantes. C'est pourquoi il est aujourd'hui bon nombre de personnes qui croient fermement, sans en parler la doctrine essentielle, devoir s'affilier aux organisations de gauche pour sauvegarder leurs intérêts et la place à laquelle elles estiment avoir droit au sein de la collectivité. Aussi, affirmons-nous qu'il est nécessaire aux cadres anciens de s'adapter aux présentes situations. Les principes directeurs de leur doctrine subsistent, mais les moyens qui peuvent servir leur cause, jadis, sont désuets et ne répondent plus aux aspirations profondes de la nouvelle génération.

Les revendications sociales de notre époque prennent corps et se précisent. A part les forces purement révolutionnaires et anarchistes, les milieux qui veulent établir un ordre social durable et équitable commencent de revenir de certaines erreurs. C'est ainsi que l'on a pu s'extasier devant le Congrès socialiste de Bruxelles, qui, mettant les choses au point, a reconnu l'utilité des armées nationales, contrairement à la doctrine de la III^{me} Internationale, qui ne veut plus d'armées, sauf celles qui sont au service de la Révolution. Nous avons la persuasion absolue que l'on reviendra également de certaines exigences qui se révèlent irréalisables. Comme nous le disions dans un précédent article, l'exemple des Etats-Unis, pays immense et aux forces humaines toutes neuves, doit être une lumineuse leçon pour la société européenne. Là-bas, le capital et le travail marchent d'un commun accord. Pas un progrès ne se réalise, tant dans l'industrie que dans les autres branches de la production et dans l'administration, sans que n'en profitent à la fois les classes laborieuses et les classes possédantes. Tout marche de pair. Et c'est ainsi que nous devons comprendre les réformes qui doivent s'accomplir chez nous. Nous savons qu'il en coûtera aux traditions ancrées dans certains milieux de révolutionner un état de fait datant de plusieurs siècles en arrière. Mais il en faudra venir là, si nous ne voulons prendre bon gré mal gré le chemin de la ruine. Place au soleil à tous les hommes de travail et de bonne volonté, tel est le mot

d'ordre qui doit être inscrit au frontispice de toutes les organisations économiques et politiques de l'ère moderne!

Il est non moins certain que l'étatisme a nuï à la marche naturelle du progrès, tant en Suisse qu'au sein des autres nations européennes. Tout ce que l'on a enlevé à l'initiative privée a alourdi considérablement le jeu normal de la concurrence et de la persévérance au travail. L'Etat n'est ni un commerçant, ni un entrepreneur, ni un industriel: Qu'il se contente d'être le régulateur puissant du rouage national, le surveillant discret et impartial de ceux qui développent sous son égide l'héritage matériel et moral du passé. Tout ce qu'il entreprend en dehors de ces domaines est autant d'enlevé à l'initiative individuelle, donc autant de livré à l'indifférence et à l'irresponsabilité.

Les réformes qui s'imposent doivent rencontrer l'appui et du capital et du travail. Sinon, ce sera l'élargissement toujours plus accentué du fossé qui divise deux forces immenses qui ne peuvent rien l'une sans l'autre; ce sera la marche vers l'abîme et la ruine de notre vieille civilisation.

Il n'est certes pas inutile, à l'approche des élections fédérales, d'éclairer la scène politique et de faciliter ainsi aux électeurs leur tâche toujours plus difficile au sein des tendances disparates et diverses qui réclament leurs suffrages.

Le peuple suisse, et avec lui celui de Fribourg, ont maintenant assez de discernement et d'esprit démocratique pour comprendre que les événements marchent en dépit de la volonté des hommes et que seul le concours de toutes les forces d'ordre est capable de donner à la génération actuelle les satisfactions justes qu'elle réclame: à côté de la démocratie politique, la démocratie économique!

Foi et enthousiasme.

L'autre jour, Genève célébrait encore une fois l'anniversaire de la mort d'un de ses fils les plus illustres. J'ai nommé Philibert Berthelier, qui mourut pour les libertés de sa chère ville, le 23 août 1519, sur la place même où s'élève aujourd'hui la statue qu'un peuple fidèle lui dédia.

Il faudrait mieux connaître la flamme et les principes de cet homme, ancêtre glorieux de l'indépendance et du libéralisme. Cœur débordant d'amour pour sa petite patrie, Berthelier entreprit de sauver Genève contre l'emprise saoyarde.

Ce n'était pas facile. Le Duc était puissant et comptait dans la ville des dévouements grassement payés. La noblesse était pourrie. La bourgeoisie et la classe ouvrière n'avaient ni chef, ni cohésion, ni surtout la foi suffisante dans le succès de la lutte. Berthelier, avec quelques braves, se leva. Il s'adressa aux jeunes.

Ceux-là, on le sait, ne craignent point de se sacrifier pour une cause qui leur paraît belle, noble, digne de l'appui fidèle des honnêtes gens. Le patriote genevois savait enflammer les âmes ferventes et faire vibrer les fibres les plus secrètes de ses concitoyens de l'amour des libertés. Il réunit son monde en un faisceau solide. « Qui touche l'un touche l'autre! » Telle était la devise de la Confrérie de St-Georges, association à laquelle appartenait toute la forte jeunesse de l'ancienne Genève. Berthelier était son chef.

Oh! quelles idées généreuses ne virent-elles pas le jour dans le cerveau de cet homme et ne furent-elles pas agitées au sein des assemblées qu'il présidait!

Le Duc se fâchait. Mais les libertés de Genève grandissaient dans l'ombre, en plein jour, parfois, comme ces champignons qui se forment, grandissent et s'épanouissent tout d'une nuit!

Berthelier mourut, victime de son amour de la liberté et de sa ville. Mais son œuvre ne disparut point avec lui. Tout au contraire, il semble que le sang du patriote et

martyr ait fécondé le cœur de la cité. Genève était sur le chemin de l'indépendance. Peu après la mort du héros, elle « boutait à tout jamais hors de la cité » le Savoyard.

Grand exemple pour notre génération, que celui-là!

Deux civilisations se disputent la scène, actuellement: L'ancienne, d'avant-guerre, et la nouvelle, épanouie sous son égide. Et nous aurons besoin d'une jeunesse ardente et généreuse, pour résoudre les grands problèmes de l'heure, problèmes dont la réalisation touche aux bases profondes de nos traditions sociales. Il faut que le capital et le travail collaborent plus franchement. Il faut que les misères diminuent en nombre et en intensité. Il faut un rapprochement des classes sous le drapeau de la démocratie.

Mais ce ne sera qu'au prix d'une lutte tenace et généreuse que la solution pourra se lever au ciel de l'humanité. Et le combat sera dirigé à la fois contre les forces de dissolution et contre celles de la trop violente réaction. N'en doutons point. De toutes les méthodes sociales, une seule comporte le maximum de perfectionnement de la civilisation: la Démocratie. Tout régime assis en dehors est dans l'erreur. Il prépare les haines et les désordres.

La Démocratie suppose l'instruction, l'esprit de fraternité et de généreuse soumission à la décision de l'ensemble d'un pays.

Jeunes gens, à l'exemple du grand patriote dont Genève célèbre le souvenir, demeurez libres et inquiétez-vous de toutes les belles causes. Pour Dieu, pour la Patrie, pour la Famille, soyez tous les ardents défenseurs de l'ordre social. Lutte pour le bien-être de la société, travaillez à la réalisation des progrès sociaux, mais « aimez! » Et, pour aimer, il faut être chevaleresque et bannir de son cœur l'égoïsme de classe comme l'égoïsme personnel. Jeunes gens, demain est à vous! Forgez-le comme le forgeront les courageux Genevois qui conduisaient Berthelier.

Et vous parents, et vous chefs, et vous conducteurs d'hommes, entendez l'appel du pays: « Oubliez les petites divergences qui empêchent l'épanouissement des grandes idées. Apaisez les conflits ridicules qui trop souvent s'enveniment et empêchent de créer de belles choses. » La génération qui monte, c'est l'avenir, et, si elle est courageuse et fière, elle saura résoudre par l'enthousiasme et la foi des problèmes que nous estimions insolubles. P. S.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Le pacte contre la guerre.

Un grand acte international vient d'être posé.

Les plus grandes puissances du monde ont signé un pacte solennel de renonciation à la guerre. Paris a recueilli ce document que l'Histoire transmettra aux siècles. Le monde marche vers la paix. Parce que la civilisation avance, les hommes deviennent plus raisonnables. Considérons d'un peu plus près la portée de cette décision commune d'illégalité de la guerre d'agression.

Frappées par les ruines accumulées au cours de la guerre mondiale, redoutant, à la suite des facilités de communications actuelles, les formidables conséquences que peut comporter toute conflagration future, les nations les plus puissantes se sont réunies, sur la proposition de deux hommes qui se sont acquis la vénération de l'humanité; elles ont examiné la possibilité de diminuer les chances d'éclosion de la guerre. Elles sont arrivées à une entente, et voilà qu'elles se sont engagées, par un pacte solennel, à mettre le recours aux armes pour tout règlement de conflit au ban de la société.

C'est la démocratie qui s'étend dans le domaine international. C'est l'obligation d'un chacun de se soumettre à la décision de l'ensemble des nations. C'est une éducation nouvelle des

peuples qui les conduira à la véritable fraternité sur la terre.

Je me demande encore pourquoi les extrémistes de gauche se sont élevés contre la conclusion d'un tel pacte, lequel, de prime abord du moins, semble être la réalisation de leur rêve, éternellement annoncé aux foules, de paix et de bonheur. Mais ils ont jeté leur holà. Ce sont des armées qu'ils voulaient supprimer, les disciples de Lénine, et non la guerre. Peu leur importe que l'on se batte sur les champs de bataille, à eux. Ce qu'ils désirent, c'est la suppression de la légitime défense, de l'ordre, afin d'asseoir sur les ruines fumantes de la civilisation leur honteuse domination: le communisme, la tyrannie, la misère des autres et la satisfaction de leurs inavouables appétits. C'est la chute de la famille, de tout ce qui est grand, noble, que veulent Moscou et ses satellites; c'est le retour à l'esclavage qu'ils poursuivent. Et voilà qu'ils s'élèvent contre la paix universelle et contre tout ce qui est fait en vue de la réaliser. Leur jeu est découvert, irrémédiablement: La terrible dictature rouge a reçu un coup mortel. Le monde veut la paix, mais non la domination tyrannique d'une poignée de jouisseurs.

Le pacte de Paris n'a point détruit la guerre. C'est là un fait au sujet duquel il importe de ne point se créer d'illusions. Mais il en a considérablement diminué les chances et les possibilités. On peut arguer des décisions internationales qui ont précédé la grande guerre et qui n'ont pas été respectées pour affirmer qu'il n'y a rien de changé sous le soleil. C'est tomber dans le faux. En effet, les nations qui ont violé les conventions de La Haye, au cours de la grande conflagration, ont ressenti la honte de leur acte; elles ont tenté de le « légaliser », de l'expliquer, d'en dévier la portée. C'est qu'elles ont compris la flétrissure qui en résultait pour leur honneur et pour leur influence morale au sein des peuples.

Et puis, le nouvel acte est combien plus vaste et combien plus général que ceux qui le précédèrent. Il surgit d'ailleurs en un moment où l'on cherche dans de nombreux milieux et par de nombreux moyens à assurer le règne de la paix. Il est en somme un anneau, le plus beau, pour le moment, de la chaîne qui va enfermer la guerre dans un cercle d'où elle pourra difficilement sortir. M. Kellogg le disait lundi, à Paris: « Il contribuera à rendre la guerre plus difficile, il lui opposera une barrière morale nouvelle et, s'il ne parvient pas à exorciser les démons qui hantent le monde, du moins aura-t-il rendu moins aisés leur déchaînement. »

La marche vers la paix se poursuit triomphalement. Il y eut la Société des nations, il y eut Locarno; voici que vient de naître le pacte universel. On marche lentement, mais efficacement, et tout le monde ne saurait qu'applaudir à cette heureuse évolution. Disons en terminant que les journaux allemands sont presque unanimes à reconnaître la valeur du pacte multilatéral. P. S.

Les espoirs de M. Voldemaras.

Parlant dans une assemblée de 10.000 paysans, à Utena, M. Voldemaras a exposé à ses auditeurs quels doivent être les espoirs des Lithuaniens. Il a dit notamment que le peuple de Lithuanie signera avec les autres le pacte contre la guerre qui sera prochainement étendu à tous les peuples civilisés, mais qu'il conserve le ferme espoir de recouvrer sa capitale naturelle et historique, Wilna, par des voies pacifiques.

L'Europe comprendra, a dit le chef d'Etat, qu'une injustice a été commise à l'égard de la Lithuanie et que les solutions des problèmes de l'Europe orientale ne sont pas définitives et qu'on doit les réviser.

SUISSE

On invite la Suisse à signer.

Comme on s'y attendait, le gouvernement américain, par l'intermédiaire de son ministre à Berne, a adressé à M. Motta, chef du Département politique fédéral, une invitation demandant à la Suisse de se joindre aux puissances signataires du pacte Kellogg. Le même appel a d'ailleurs été adressé aux autres puissances.

A COUDRE
et garanties
HAUD & Fils
BULLE
Accessoires
MURTNER
PRENEUR —
EUVE
Il peut se ren-
avec son con-
portable pour
gravier.
et menuiserie
soignés
avantageux
et devis.
RUFFIEUX
DE-TRÈME
cordonnier
BULLE
ation de semelles
les cuir collées
midité.
ION SPÉCIALE
il garanti.
HAUS Gott.
BULLE
meubles anciens
sur commande
modérés.
turages.
location, pour 3 ans,
15 septembre,
alle particulière), ses
des Planches.
halets confortables
yndic et seront lues
rdre: Le Secrétaire.
rologue
arquable
GRATIS
t-il heureux, prospère,
le succès dans la ma-
sons, ambitions, désirs?
nos ennemis? Et combien
portants que seulement
UNE BONNE ÉTOILE?
ientaliste et Astrologue,
ques et les conseils ont
vements du monde en-
mple demandé indiquant
votre naissance, par son
de votre vie et de
sols, renferme des infor-
mer, mais de vous émer-
ce de changer favorable-
suite et sans hésiter, et
393 S. F., 44. Rue
se vous attend! Si vous
contimes suisses en tim-
de port, etc.
s et fanages
era en location, pour
undi 10 septem-
e (salle particulière).
Cerfs, Le Nire-
ert, La Moille-
s, Le Vuargnoz,
Plané, L'Essert
ptes et Les Moil-
La Cierne.
mmunal et seront lues
Secrétaire communal.
Gare
er.
offre en location cet
de 1er novembre 1928.
ditions et déposer les
rection, à Bulle,
La Direction.

Dans le document, M. Hug Wilson, représentant des Etats-Unis, rappelle l'origine du pacte multilatéral, les diverses phases des négociations qui ont abouti à la signature et les motifs pour lesquels un certain nombre de nations ont été appelées à signer en premier l'important acte international mettant la guerre hors la loi. A ce sujet, le gouvernement américain précise qu'il avait le désir d'aboutir le plus rapidement possible à une solution et que le consentement de nations aussi diverses que celles qui se sont jusqu'ici ralliées au pacte lui était un garant du consentement de tous les peuples.

Suivent les détails fixant la modalité de l'acceptation par la Suisse du pacte Kellogg.

Le Conseil fédéral ne s'est pas encore réuni en vue de préparer la réponse à l'invitation américaine. Comme notre régime démocratique n'autorise point un gouvernement à agir de sa propre initiative, dès que l'intérêt supérieur est en jeu, il faut s'attendre à ce que le Conseil fédéral fasse d'abord tenir un message à l'Assemblée fédérale, qui étudiera la question probablement au cours de la prochaine session. Ce n'est qu'ensuite que notre Exécutif supérieur pourra donner une réponse définitive.

Ce sera certainement matière à d'intéressants discours aux Chambres.

Il est facile à prévoir, d'autre part, que la Suisse se ralliera aux puissances.

Elle n'aurait pas de motifs et serait mal venue d'agir d'une autre façon. Sa neutralité, reconnue par un certain nombre d'Etats seulement, ne la met pas complètement et définitivement à l'abri de la guerre.

P. S.

Après l'orage.

L'orage de mardi matin a été d'une violence extraordinaire et a causé de grands ravages dans certaines régions de la Suisse.

Dans le canton de Vaud, la grêle est tombée, capricieuse, inoffensive ici, destructrice là. Citons, parmi les vignobles gravement atteints : Begnins, Aran (tout y est détruit), Villette, Grandvaux, Eppesses, Dézaley, Rivaz, Corseaux, Blonay, Clarens, Chailly, Chexert et Montreux.

N'ont pas ou que peu de mal les vignobles de Nyon, Rolle, Aubonne, Féchy, Pully, Lutry, Cully, Vevey, La Tour-de-Peilz, Villeneuve, Aigle, Yverne, etc.

En Valais, les perspectives du vignoble sont excellentes. A Lausanne, les pompiers ont été debout toute la nuit. La foudre est tombée deux fois dans une villa, abattant la cheminée. Les habitants étaient entourés d'étincelles et n'osaient bouger. Personne n'eut de mal.

Pas de conférence.

Le gouvernement polonais avait en son temps sollicité l'autorisation de tenir à Genève la conférence polono-lithuanienne qui était envisagée.

Il vient d'informer le Conseil fédéral que, sur le refus de la Lithuanie, la rencontre n'aura pas lieu et le remercie de sa courtoisie.

Décès d'un journaliste.

Le journaliste Robert d'Everstag, bien connu et très apprécié de ses confrères dans la ville fédérale, est mort subitement d'une attaque d'apoplexie, dans la nuit de dimanche à lundi.

Il s'était dévoué encore à l'occasion de l'inauguration de la « Saffa ».

M. d'Everstag était un grand travailleur et un publiciste gagné à toutes les belles causes. Sa partie préférée était le domaine des sports. Il excellait cependant à dépeindre les figures politiques du jour et envisa-

geait toujours les choses dans leur bon côté. Sa disparition causera un vide au sein du journalisme suisse.

Refus d'obéissance.

Le département militaire fédéral, ayant examiné le recours des soldats appenzellois de la III^{ème} compagnie du bataillon 84, a repoussé la demande des indisciplinés et a chargé le département militaire d'Appenzell, Rhodes Intérieures, d'exécuter la sentence.

C'est là une bonne mesure. Qu'en adviendrait-il de la discipline militaire si chacun pouvait désobéir à un chef parce qu'il n'est pas de la région.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Mgr Ceretti, nonce, représentant du pape au Congrès Eucharistique d'Australie, est arrivé à Melbourne. L'affluence est énorme, et les autorités, qui n'attendaient pas tant de monde, doutent de pouvoir loger tous les congressistes.

M. Stresemann a quitté Paris, mardi après-midi. Sa visite dans la capitale française est longuement commentée dans tous les journaux du globe. On l'interprète généralement comme le meilleur signe de rapprochement entre les deux éternelles ennemies, la France et l'Allemagne.

Les diplomates et la presse affirment en général que le pacte solennel qui vient d'être signé à Paris aura une portée considérable pour la paix universelle.

Le général Nobile est arrivé à Rome. Il a rendu visite à la mère du professeur Pontremolo, qui fait partie du groupe Alessandrini. Il a confirmé son espoir suivant lequel ce groupe sera retrouvé.

L'aviateur italien Maddalena, rentrant du pôle, s'est arrêté à Lausanne. Il a été reçu par ses amis auxquels il a fait le récit de son formidable raid. Il repartira pour l'Italie dès que le temps le permettra. Il est rentré sur l'ordre du gouvernement italien.

Malheurs et accidents.

Au large de Victoria, Colombie anglaise, un avion de service entre cette ville et Seattle est tombé à la mer avec ses six occupants. On n'a aucun espoir de retrouver vivants les passagers.

Le jeune Wiederkehr, 14 ans, s'est noyé dans l'Égelsee (Argovie).

L'apprenti cordonnier Morger, 18 ans, s'est noyé en se baignant dans le lac de Wallenstadt.

A Udine, Italie, trois enfants jouant dans un pré ont trouvé une bombe enfouie depuis la guerre. Ils manipulèrent l'engin, qui fit explosion. Deux des imprudents furent tués sur le coup. Le troisième est dans un état désespéré.

A Bellinzona, une septuagénaire est tombée dans l'escalier de sa maison et s'est fracturée le crâne. Elle a succombé.

Dans le massif du Mont-Blanc, un touriste genevois, M. Scheller, 36 ans, a été atteint par un bloc de pierre, sur le chemin des Grands-Mulets et mortellement blessé.

A Reconville, Jura, deux jeunes gens, montés sur la même bicyclette, ont rencontré une motocyclette et ont été projetés violemment sur la route. Le jeune Arbi a eu le crâne enfoncé et a été tué sur le coup. Son camarade est très grièvement blessé.

A Hérisau, M. Müller, entrepreneur, est tombé d'un échafaudage et s'est tué.

A Saint-Martin de Belleville, Savoie, 25 maisons et 21 granges ont été détruites par un incendie. On croit à la malveillance. La plupart des sinistrés n'étaient pas assurés. Les dommages atteignent un million.

aux deux femmes que ma sœur Josette va accoucher. Elles pleurent, elles crient, elles me répondent : « La Carlotta aussi ; et le père menace. » Je dis : « C'est bien. Je reviendrai. Milio ne mariera pas Carlotta. Il mariera Josette. » Elles étaient d'accord avec moi, parce que l'enfant de la Carlotta, on ne savait pas juste de qui il était. Mais elles tremblaient devant Milio, et Milio tremblait devant le père de Carlotta.

De nouveau, Michel s'arrête, non pour mesurer l'effet qu'il produit, — ce cabotage est bon pour le Maliveau, — mais parce qu'il a la gorge serrée au souvenir de ces heures mauvaises. Il lui faut accorder sa respiration avant de poursuivre :

— J'étais resté plusieurs jours en Italie. Les femmes voulaient me garder pour me calmer et pour tâcher de s'entendre. Quand je suis redescendu sur l'Écot, le petit était né. Ma sœur l'appela Thomas, du nom de notre père. Une voisine l'avait assistée. Elle gémissait tout le temps sur sa faute et s'accusait d'avoir tué notre mère : « Je te ramènerai ton mari, que je lui fais ; j'ai promis à la morte de veiller sur toi. »

— Crois-tu, qu'elle me dit, qu'il revienne ? Elle était si découragée qu'elle en a perdu tout son lait. Il a fallu nourrir le petit à la bouteille. La voisine l'a appris à Josette. Chez nous, les femmes n'avaient jamais été honteuses. On ne les avait jamais montrées du doigt aux processions. La maison avait toujours été respectée. C'est peut-être pour ça que la mère est morte : il y en a qui sont moins sévères sur ce chapitre. Je retourne encore une fois à Ceresole, une fois encore avant la bonne. Pas de nouvelles de Milio. Sa mère et sa sœur Bianca lui avaient écrit, le suppliant de répondre et il n'avait point répondu. Personne ne pouvait croire que cet homme fût si méchant. Quand il jouait de son harmonica, avec ses mains qui couraient, quand il chantait des chansons de son

— A Martigny, une jeune fille de 18 ans, avantageusement connue, prit malgré les conseils de sa mère un bain de pieds après le repas du soir. Etant ensuite sortie devant le bâtiment, elle tomba morte.

Dans un pâturage situé au-dessus de l'Asile de Molendru, trois vaches et trois génisses ont péri, empoisonnées par le chlorate de soude que le propriétaire avait employé pour la destruction des buissons qui envahissaient le gazon.

A Lucerne, le petit Wütrich, qui rentrait à son domicile, a été tamponné par un camion-automobile et écrasé.

En Espagne, dans la région du Taden-cunde, un orage effrayant a couché plus de 10.000 sapins, abattu les conduites électriques, renversé les maisons, coupé les voies ferrées.

Les habitants se sont enfuis dans la montagne.

On signale de partout des noyades à la suite de bains et des accidents graves de la circulation.

Crimes et délits.

A Sennwald, St-Gall, un gendarme, poursuivant deux cambrioleurs venus d'Autriche, le jour même, a été grièvement atteint par un coup de feu tiré par un des malfaiteurs. Le policier a été transporté à l'hôpital, où on espère le sauver. On est encore à la recherche des deux hommes.

A Wolfshain, Allemagne, un mineur, après une querelle avec sa femme, tua une voisine et un invalide accourus aux cris de cette dernière à coups de couteau. Le meurtrier fut enfin maîtrisé et écroué.

Au Bataillon 14.

(Correspondance retardée.)

Voici la première semaine du cours de répétition écoulée. Grâce à de la variété dans le travail et à un temps favorable, les jours ont passé rapidement. Il a été consacré moins de temps aux exercices formels : port d'arme, pas cadencé, etc., et davantage à l'assouplissement du groupe et de la section dans le terrain : ce qui est plus intéressant.

Mercredi nous a apporté la visite du Régimentier, qui a daigné se déclarer satisfait de la tenue et du travail du bataillon. Jeudi, les F. M. firent des exercices de tirs à balle sur but placé dans le lit de la Gérine. Ces tirs toujours intéressants montrèrent une fois de plus la précision et l'excellence des F. M. Ils furent agrémentés de petits incidents les uns même assez comiques, tel celui de ces deux gentes baigneuses qui, malgré les avis de la sentinelle, voulurent à tout prix prendre un bain dans la Gérine, à proximité des buts. Les mitrailleurs effectuèrent aussi des tirs à grande distance, 1000 à 1200 m., dans la région de Zénauva. Vendredi, inspection d'armes par le zélé et consciencieux major Kupferschmidt, cette année-ci, accompagné de deux aides. La journée de samedi fut employée à des exercices de combat dans le cadre des compagnies. Ces exercices intéressent beaucoup les hommes ; si leur travail n'est pas toujours parfait, leur bonne volonté est manifeste. Samedi soir, un souper fut offert par le commandant du bataillon aux autorités communales et paroissiales de Marly. Durant ce souper, agrémenté par les meilleurs morceaux de la fanfare du bataillon, d'aimables paroles furent échangées de part et d'autre.

Vous avez pu lire déjà dans les journaux quotidiens le récit de la bénédiction des drapeaux du régiment. Cette cérémonie émouvante, rehaussée encore par la présence et le sermon de S. G. Mgr Besson, laissera un souvenir durable dans le cœur de tous les participants. Quoi de plus émotionnant que le défilé de tous les officiers, des sous-officiers et soldats représentant les compagnies et venant tour à tour

pays, on avait la poitrine toute gonflée de plaisir, on aurait voulu pleurer et rire à la fois. C'est ainsi qu'il a pris Josette. Les femmes sont plus faibles que nous, et il leur était la raison. Peut-être aussi qu'elles l'ont gâté. Il était comme un fruit pourri. Dieu ait son âme et c'est à lui de me pardonner ! Mais on l'avait bien accueilli à la maison. Il y mangeait, il y buvait et, par les gros temps, il y couchait. Tromper ceux qui vous reçoivent chez eux, est-ce un coup d'honnête homme ? Donc, il avait oublié Josette après avoir profité d'elle. Il avait oublié aussi la promesse qu'il n'avait faite sur le chemin de Bonneval, au bord de l'Arc, alors que je ne savais rien. Il croyait que les choses se passeraient ainsi en douceur et que, parce qu'on habite l'Italie, on peut jouer à son aise avec les filles de Savoie, de l'autre côté de la montagne. J'avais prévenu sa mère et sa sœur : « Dites-lui bien qu'il réfléchisse ! Mon père est mort et je le remplace. Il ne mariera pas une autre femme que Josette sans ma permission. » Bien sûr qu'elles n'y pouvaient rien. Mais peut-être qu'à la fin il les écouterait. A force de pleurer et de supplier, les femmes obtiennent quelque chose des hommes, quand ils n'ont pas le cœur en pierre. J'avais bien promis à la mère de ne pas gronder Josette, et Josette n'a pas entendu un reproche de ma bouche. Ce qui s'était passé chez nous pouvait se passer là-bas. Enfin, j'ai su la date du mariage de Milio avec cette Carlotta Monti. J'ai passé de nouveau en Italie. La montagne, de l'autre côté, ne connaissait maintenant. Elle est mauvaise de l'autre côté, à cause du glacier du Carro qui a de longues crevasses. Je ne conseillerais à personne d'y aller tout seul et sans corde. La première fois, au printemps, j'ai dû coucher sur la glace, parce que la nuit m'a pris quand je cherchais encore mon chemin. Le père, qui est mort aux Aiguilles d'Arves à cause d'un An-

saluer et baiser les nouvelles bannières ! Le culte militaire au cours duquel eut lieu cette cérémonie fut suivi d'un défilé du Régiment devant le colonel divisionnaire, le colonel-brigadier, d'autres officiers supérieurs et les autorités civiles, parmi lesquelles nous avons relevé la présence de M. Musy, conseiller fédéral. Ce défilé, entre Fribourg et Guin, près de Mariahill, fut, d'après les échos entendus, des mieux réussis. Malheureusement pour nous, ces différentes manifestations qui durèrent de 8 h. à 10 h. 40 nous obligèrent à effectuer une marche de plus d'une heure et demie pour aller et autant pour le retour, cela par une chaleur étouffante, qui éprouva passablement nos braves troupiers et gâta un peu la saveur de ce beau jour. Mais, à une heure, le bataillon était désigné et se dispersait joyeusement dans toutes les directions. La rentrée, fixée à 21 h. 30, s'effectua correctement, de sorte que nos chefs ne furent pas, à leur grand contentement, obligés de sévir, tous les hommes étant en bon état. Le bruit courait, ce soir, dimanche, que le bataillon pourrait être alarmé pendant la nuit. Espérons qu'il n'en sera rien et que nous pourrons dormir tranquilles. Si cet espoir s'est réalisé, ma prochaine correspondance vous le dira.

Le fantassin.

Mise au point.

Le Conseil communal de Châtel, bien que ne désirant nullement continuer une polémique sur sa lettre adressée publiquement au Conseil d'Etat, ne peut laisser passer sous silence quelques réponses publiées à ce sujet dans la presse.

Tous ceux qui, impartialement, ont eu connaissance de la « Lettre ouverte » ont pu remarquer avec quel parti-pris et quel manque d'objectivité il y a été répondu par certains articles de journaux. La Liberté a eu même la déloyauté de publier deux réponses sans insérer notre lettre y relative, ce qui lui a permis d'y découper à son aise.

En premier lieu, nous n'avons rien à nous reprocher sur la courtoisie de notre procédé. Il est la conséquence logique du manque de courtoisie de l'Autorité supérieure à l'égard de notre commune. Nos lettres fermées du 14 IV 28 et 27 VII 28 n'ayant pas obtenu de réponse, il ne nous restait que la voix de la presse pour faire entendre nos légitimes revendications.

L'on s'est empressé de faire dévier la question sur les personnalités en présence, faisant paraître l'une d'elles comme pleine d'envie et d'ambition et faisant miroiter aux yeux du public des qualités que personne ne songe à contester à l'autre candidat. Il faut que le public sache que c'est le Conseil communal de Châtel et non son syndic qui a présenté un candidat au Conseil d'administration des C. E. G., que c'est le Conseil communal et non son syndic qui a décidé l'envoi d'une lettre ouverte au Conseil d'Etat. Ceci pour réduire à néant les considérations désobligeantes faites malhonnêtement et maladroitement sur la personne du syndic de notre Commune.

A défaut de répliques adéquates, l'on a servi des réflexions, des flatteries et des considérations politiques. Relevons la pauvreté de quelques arguments opposés à notre demande de représentation directe au Conseil d'administration des C. E. G. « C'est pour faire des économies que l'on a supprimé deux membres du Conseil d'administration ». Pourquoi cette économie se fait-elle toujours et exclusivement sur le dos de la représentation de la Veveysse et pourquoi l'Etat augmente-t-il parallèlement le nombre de ses mandataires ? D'autre part, cette compagnie qui avait 56 employés de trop il y a quelques années aurait pu, nous semble-t-il, songer plutôt à des économies réelles, il lui sied donc mal de venir parler maintenant d'économie de bouts de chandelle. L'article en question se plaît à rappeler que « Châtel possède encore deux membres de ce Conseil d'administra-

gais de malheur, m'a appris, les passages. J'avais donc son fusil et son piolet, et aussi la promesse que j'avais faite à la mère. Et puis la neige avait fondu. Quand les deux femmes ont vu mon ombre devant leur porte, vers trois heures de l'après-midi, elles ont levé les bras au ciel : « N'entre pas ! n'entre pas ! Il est là. — C'est bien lui que je viens trouver. » Elles me tirent à elles derrière la maison pour me raconter l'affaire. Elles s'étaient traînées devant lui sur le plancher, comme on se met à genoux à l'église pour prier. Il avait ricané et s'était moqué. Il avait cette Carlotta dans le sang. C'est à cracher par terre : elle avait reçu de l'argent des étrangers de passage à l'Hôtel Bellagarda pendant la saison, elle avait ramassé une somme. De la boue, quoi ! Quand elles ont fini, je les remercie poliment : « Vous deux, je vous estime. Mais lui, on va voir. » Elles recommencent de se lamenter : « N'y va pas ! Il a des armes, il te fera du mal et tu n'es pas dans ton pays. » Je les écarte et j'entre. Milio était dans la grande chambre. Il mangeait du pain et du fromage et il buvait un verre de vin. Quand il me voit en face de lui, il veut rire et il veut plaisanter : « Assieds-toi là, qu'il me fait, mange et bois comme chez toi. — Oui, que je lui réponds, tu as mangé et bu chez nous plus souvent, et couché aussi. Lève-toi et viens avec moi. — Ou ça ? — En Savoie, pour marier Josette et reconnaître le petit. — Ah ! il y a un petit. Et de qui ? — Prends garde, Milio. Pas un mot de plus sur ce chapitre. Josette Gallice n'est pas Carlotta Monti. »

(A suivre).

tion, tous naux». N d'ailleurs présentation vons ajoutés cédés et comme d'ions. Co aujourd' directem sein du C. E. G. malion argumentes très résé existe et « L'on cédant d'Etat e Président continue de faire dic ? M. bre du C comme Tribunal et dema soit rem Enfin châtelois Kaelin cques de cuneme prénom de défes sans, m parler Châtel tion qu présent 14 avri notre p mé M. dire ma par cet torité é commer Espé règne o s'inclm châtelois Le c sens et ple. (Re F Le C Treya pont v la com emprun Il d à Rom l'autor naux i ponsab à Rom Il d dans t leur d assis sur l'a Cett Fête l Il a vice é pour l Le p les or jous sion. Il a cours, Morat été ap rience été tr de pa lon l' que d par ce Le zèle active le tin tancec but i bellig arriv concl Bures réalis On niers ses a No princ manc Plus verr est o Co Sain prix

FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »
— 0 —
Le Cœur et le Sang
par
Henri BORDEAUX.
— 0 —

Cette fois, toute la grange est haletante, non plus de curiosité, mais d'attention passionnée. Ce n'est plus le roman policier de Maliveau, c'est un drame de famille qui se renouvelle souvent et dont la souffrance et la honte, pour être connues, n'en sont pas moins pathétiques. Michel, qui a fait une pause, continue son récit :

— Pendant l'hiver, je me suis bien douté de quelque chose. La mère de Josette avait les yeux rouges quand elles restaient ensemble. Je les surprénais, en rentrant, causant à voix basse. Et la mère est tombée malade. Un jour, elle me commanda au bord de son lit : « Si je meurs, veille sur Josette. — Bien sûr que je veillerai. — Oui, mais ne la gronde pas. Elle n'a que toi. Rien que toi. — T'inquiète pas, maman. Repose-toi. » Et puis, elle s'est reposée pour toujours. Et j'ai compris ce qu'elle voulait. Je n'ai pas grondé la Josette : j'avais promis à la mère. Je suis allé tâter les cols : il y avait encore trop de neige. Trois fois j'ai voulu passer. Trois fois j'ai failli rester dedans. A la quatrième, j'ai traversé. A Ceresole, j'ai trouvé les deux femmes. J'ai demandé : « Et Milio ? — Parti au service militaire. — Loin d'ici ? — Assez loin : à Vérone. — Faut qu'il revienne. — Il reviendra au mois de septembre pour se marier. — Pour se marier ? — Oui, il épouse Carlotta Monti, qui est camerière à l'Hôtel Bellagarda. — Il n'épousera pas Carlotta Monti. » Alors j'annonce

nouvelles bannières !
ours duquel, eut lieu
d'un défilé du Régiment
visionnaire, le colonel
supérieurs et les
desquelles nous avons
Musy, conseiller fédéral
Fribourg et Guin, près
les échos entendus,
arousement pour nous,
ions qui durèrent de
gèrent à effectuer une
heure et demie pour
retour, cela par une
éprouva passablement
gâta un peu la saveur
une heure, le bataillon
dispersait joyeusement
s. La rentrée, fixée à
rrectement, de sorte
pas, à leur grand
sévir, tous les hommes
bruit courait, ce soir.
n pourrait être alarmé
s qu'il n'en sera rien
mir tranquilles. Si cet
prochaine correspon-
Le fantassin.

point.
d de Châtel, bien que
continuer une polé-
ressée publiquement
peut laisser passer
réponses publiées à
.
artiallement, ont eu
être ouverte » ont pu
arti-pris et quel man-
été répondu par cer-
aux. La Liberté a eu
publier deux répon-
lettre y relative, ce
écouper à son aise.
s n'ont rien à nous
oisie de notre procé-
logique du man-
l'Autorité supérieure
mmune. Nos lettres
et 27 VII 28 n'ayant
e, il ne nous restait
e pour faire entendre
ations.
de faire dévier la
nnalités en présence,
d'elles comme pleine
et faisant miroiter
les qualités que per-
ester à l'autre candi-
dic saché que c'est le
Châtel et non son
un candidat au Con-
s C. E. G., que c'est
et non son syndic qui
e lettre ouverte au
our réduire à néant
lésobligeantes faites
maladroïtement sur la
de notre Commune.
ues adéquates, l'on a
des flatteries et des
es. Relevons la pau-
vements opposés à no-
ésentation directe au
ion des C. E. G.
s économiques que l'on
bres du Conseil d'ad-
oï cette économie se
exclusivement sur le
ion de la Veveyse et
ente-t-il parallèlement
mandataires ? D'autre
qui avait 56 employés
es années aurait pu,
ger plutôt à des éco-
sied donc mal de ve-
d'économie de bouts
en question se plaît
tel possède encore
Conseil d'administra-

tion, tous deux anciens conseillers commu-
naux. Nous le savons parfaitement, ce sont
d'ailleurs les seuls survivants de notre re-
présentation dans les C. E. G. Nous pou-
vons ajouter que tous les représentants dé-
cédés étaient mandataires des Communes
comme droits acquis par leurs souscrip-
tions. Comment ces droits sont-ils respectés
aujourd'hui ? — « L'idée de représenter
directement les Conseillers communaux au
sein du Conseil d'administration des
C. E. G. n'est pas heureuse ». Cette affir-
mation n'est-elle pas tout simplement un
argument intéressé à la cause ? Sur d'au-
tres réseaux, ce mode de représentation
existe et fonctionne de façon très heureuse.
— « L'on a pensé raisonnable de faire suc-
céder un conseiller d'Etat à un conseiller
d'Etat et un Président de Tribunal à un
président de Tribunal ». Pourquoi ne pas
continuer une comparaison si raisonnable
de faire succéder aussi un syndic à un
syndic ? M. Oscar Genoud a été nommé mem-
bre du Conseil d'administration des C. E. G.
comme syndic et non comme président de
Tribunal. C'est pourquoi nous demandons
et demanderons toujours que notre syndic
soit remplacé par notre syndic.

Enfin, l'article paru dans les journaux
châtelois croit nécessaire de défendre M.
Kaelin contre des attaques qu'il n'a pas
reçues de notre part. Nous ne contestons au-
cunement les mérites et les capacités du
prénomé, nous ne lui déniions aucun droit
de défendre les intérêts locaux et vevey-
sains, mais nous maintenons qu'il ne peut
parler au nom du Conseil communal de
Châtel et, par le fait même, de la popula-
tion que ce Conseil représente. Nous avons
présenté la candidature de notre syndic le
14 avril dernier. Ultérieurement et contre
notre proposition, l'Etat a présenté et nom-
mé M. Kaelin. Il serait donc absurde de
dire maintenant que M. Kaelin est devenu,
par cette nomination, représentant de l'au-
torité châteloise. Toutes les explications et
commentaires n'y changeront rien.

Le Conseil communal.
Espérons que, malgré le silence significatif qui
règne officiellement sur l'épineux débat, l'Etat
s'inclinera enfin devant l'équité des revendications
châteloises.
Le contraire serait une provocation au bon
sens et un mépris dangereux de la voix du peu-
ple. (Réd.)

FRIBOURG

Conseil d'Etat.

Le Conseil autorise la commune de Rucyres-
Treyfayes à reconstruire, en béton armé, le
pont voûté dit des "Landins", sur la Neirigue ;
la commune de St-Martin, à contracter un
emprunt.

Il délève à M. Joseph Descloux, notaire,
à Romont, une patente de licencié en droit,
l'autorisant à pratiquer devant les tribu-
naux inférieurs, sous la direction et la res-
ponsabilité de M. Eugène Grand, avocat
à Romont.

Il décide l'organisation d'une collecte
dans toutes les communes du canton en fa-
veur du Fonds cantonal de prévoyance et
d'assistance créé par la loi du 2 mai 1928
sur l'assistance et la bienfaisance.

Cette collecte aura lieu à l'occasion de la
Fête fédérale d'actions de grâces.

Il approuve le nouveau règlement de ser-
vice établi par le commissariat général
pour les mensurations cadastrales.

Chez les mitrailleurs.

Le groupe de mitrailleurs attelés II, sous
les ordres du major Isler, s'est scindé ces
jours pour les manœuvres de la II^e divi-
sion.

Il a accompli auparavant un excellent
cours, dans les environs de Fribourg et de
Morat. Deux innovations importantes ont
été apportées à cette arme, à titre d'expé-
rience. Une bonne partie des hommes ont
été transformés en cyclistes, comme troupe
de patrouille et de liaison. On assure, se-
lon l'envoyé de la Tribune de Lausanne,
que des services incommensurables sont rendus
par ce nouveau corps.

Le major Isler, dont le dévouement et le
zèle sont dignes de tous éloges, travaille
activement à obtenir de nos mitrailleuses
le tir indirect, soit le tir à grande dis-
tance par-dessus un obstacle et contre un
but invisible. Au cours de la guerre, les
beligérants, les Allemands surtout, étaient
arrivés dans ce domaine, à des résultats
concluants. Malheureusement, chez nous, la
Bureaucratie et la Routine ont empêché de
réaliser de rapides progrès à ce sujet.

On espère cependant franchir les der-
niers obstacles et assurer à nos mitrailleu-
ses attelées le rôle qui leur convient.

Chez les lutteurs.

Nous donnons ci-dessous les premiers et
principaux résultats obtenus à la Fête ro-
mande de lutte, à Martigny, qui a réuni les
plus solides champions de la contrée. On
verra que M. Charles Nicolet, de Broc, s'y
est distingué :

Couronnés : N. Bossy, Lausanne ; Ding,
Sainte-Croix et Ed. Meister, Genève, 1er
prix ex-aequo, avec 77 points.

2me prix : Ch. Nicolet, Broc, et E. Bach-
mann, Genève, 76,5.
3me prix : Ch. Courant, Montreux, 76,25.
4me prix : C. Josserson, Genève et Bar-
raud, Lausanne, 76.
5me prix : Walther, Yverdon, 75,75.
6me prix : Alfred Eberhard, Vevey ; Al-
phonse Gendre, Fribourg ; P. Cherpillod,
Lucens, Alfred Chopard, Le Locle, Ernest
Küchen, Genève et Roger Péclard, Lausan-
ne, ex-aequo.

Au régiment.

Les manœuvres de la 4me brigade (Fri-
bourgeois et Neuchâtelois) ont commencé,
dans les environs de Fribourg, sous la di-
rection du commandant de brigade, colonel
Roger de Diesbach. Elles se termineront ce
soir. Mardi a eu lieu au-dessus de Fribourg
un très intéressant combat d'avions.

Après la noyade.

On n'a point réussi encore à repêcher le
corps de M. Louis Berset, l'un des noyés de
Rosé. On signale à ce propos que M. Adol-
phe Gendre et M. le lieutenant Wolff, fac-
teurs d'orgues, se sont dévoués, hélas inuti-
lement, pour tenter de repêcher les deux
victimes.

GRUYÈRE

Ecoles primaires.

La rentrée des écoles primaires est fi-
xée au lundi 3 septembre, à 8 heures du
matin.

Tous les enfants nés en 1921 et domi-
ciliés sur le territoire de la Commune de
Bulle doivent entrer ce jour-là en classe.

Peuvent aussi se présenter tous ceux qui
auront 6 ans révolus le 31 octobre 1928.
Pour ceux qui ne sont pas nés à Bulle, l'ap-
port du livret de famille ou de l'acte de
naissance est nécessaire. Communiqué.

Les Gruyériens au dehors.

Le Nouvelliste Valaisan relate dans un
article très élogieux sur l'Exposition can-
tonale de Sierre l'heureuse et féconde ac-
tivité de son géomètre cantonal, M. Arnold
Gapany, un enfant de la Gruyère, très
avantageusement connu à Bulle.

Les travaux de topographie et de cadas-
tration de notre distingué compatriote, qui
a mis tout son cœur et ses grandes capaci-
tés au service du Valais, font l'admiration
des connaisseurs, tant par leur valeur in-
trinsèque que par les difficultés que com-
porte la réalisation d'une telle œuvre dans
un canton aussi montagneux.

Une pléiade de jeunes et dévoués tech-
niciens sont au service de M. Gapany dans
ses travaux.

Nos félicitations à ce Gruyérien qui ho-
nore ainsi son pays.

Retraite.

M. Auguste Seydoux, garde-barrières aux
C. E. G., à Bulle, vient de prendre sa re-
traite après vingt-cinq ans de bons et
loyaux services dans la Compagnie.

Nous avons pu constater maintes fois que
le titulaire, tout en respectant les règles de
la prudence, était d'une extrême amabilité
à l'égard des passants et faisait tout son
possible pour leur éviter des pertes de
temps.

Tous ceux qui ont bénéficié de ses gen-
tillesses se joindront à nous pour souhaiter
à ce consciencieux employé une féconde
retraite à l'âge où une excellente santé lui
permet encore de réaliser une belle carriè-
re de travail.

A la Tour.

Dimanche après l'office, la Chorale et la Mu-
sique de la Tour donneront un concert public
sur la place, si le temps le permet.

ETAT-CIVIL DE BULLE

Naissances.

Août 2 — Mora N. N. enfant du sexe mascu-
lin, fils de François, maçon, de Bolzano (No-
varre, Italie) et de Lucy, née Maire.

9 — Esseiva Joseph-Ernest, fils d'Eugène,
agriculteur, de Maules et Le Crêt et de Marie
née Fahrny.

10 — Savary Berthe-Antoinette, fille de
Paul, ouvrier de fabrique, de Sâles, et de Ma-
rie, née Wicht.

13 — Bosson Julianne-Alice, fille de Jules,
agent d'affaires, de Riaz, et de Alice, née Bosson.

15 — Morard Jean-Claude-Marie-Emile, fils
de Casimir, doct. en médecine, de Gumefens,
et de Jeanne, née Barras.

Décès

Août 5 — Perrottel Emile-Aimé, instituteur
retraité, époux de Marie, née Charrière, de
Gumefens, né le 13 septembre 1896.

18 Galotti Jean-Baptiste, peintre en bâtiment,
de Cannobio (Novarre, Italie), époux de Marie,
née Geinoz, né le 12 septembre 1869.

18 — Morel Maxime, dit Max, mécanicien,
d'Attalens, époux de Marie-Louise, née Gren-
mion, né le 3 janvier 1885.

19 — Desbiolles, Elisabeth-Adelâide-Cathe-
rine, dite Adèle, née Borcard, de Biommens,
veuve d'Alexandre, née le 18 novembre 1849.

Mariage.

Août 11 — Mooser Nicolas, mécanicien, de
Bellegarde, domicilié à Monthey, et Seydoux
Marie, lingère, de Grattavache, domiciliée à
Bulle.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

CHEZ NOS VOISINS

La palette !

Dorénavant, le signal du départ des
trains sera également donné au moyen de
la palette de commandement, sur le M. O. B.

En marge de la vie bulloise...

A vingt ans en arrière : Le postillon.

L'autre jour, tandis que je faisais, vers
le soir, ma promenade réglementaire, je
ne fus pas peu surpris d'apercevoir au mi-
lieu d'un groupe la haute stature d'un
agent postal portant uniforme à grand ap-
parat et dont je n'avais pas connaissance.

Au bout d'un instant, je reconnus le
sympathique propriétaire de cette livrée et
je me rendis compte.

Pressé par le travail et réduit à l'in-
suffisance par le service militaire et la ma-
ladie, le bureau postal de Bulle avait fait
appel à un « ancien », M. L. P., pour faire
le service de l'ambulancier du B.-R.

Vieux et doux souvenirs que portent
avec eux ces larges galons rouges, ces bou-
tons au brillant tenace, cette volumineuse
plaque épinglée à la poitrine ! Et bel exem-
ple que celui de cet employé bientôt sep-
tuagénaire répondant à l'appel des amis,
sortant de l'armoire où il avait sa place
d'honneur au titre de souvenir ce vieil ha-
bit qui fut le témoin muet et aimé de toute
une carrière, commencée sur la route... et
finie sur le rail !

Malgré le confort de l'automobile postale
et de la voiture attelée au convoi qu'em-
porte la puissante locomotive, on regrette
la poésie du postillon excitant ses frin-
gants chevaux au son des joyeux grelots.
On attendait au village le passage de la
lourde voiture. Le conducteur, tout fier sur
son siège, et le chef, proposé au contrôle
de la marchandise, gens et choses, étaient
connus de tous. Et c'était quelque chose
que le refusant uniforme !

A la vieille pinte de Villars-sous-Mont ou
d'Enney, la dame de céans avait son béguin
pour le postillon. Elle offrait de cœur la
« verree » traditionnelle...

« Vieux vins dans de vieilles armoires,
Vieille amitié douce toujours... »

Car la route était longue de Bulle jus-
qu'à Gessenay. C'est pourquoi l'on s'ar-
rêtait chez « Isaline ». D'ailleurs, c'était une
fidèle à la tradition que cette dame. Elle
conserva, même après leur cruelle condam-
nation à mort, son souvenir aux seuls pos-
tillons. Lorsqu'elle mourut, elle n'était plus
revenue à Bulle depuis trente ans et n'a-
vait jamais consenti à poser un pied sur le
chemin de fer !

Ah ! le temps a marché. On ne parle plus
de la fière diligence aux trois chevaux. C'é-
tait le bon temps, le temps où l'on savourait
les charmes de la nature, où l'on vivait len-
tement, comme l'on marchait, où l'on riait
généreusement sans se presser... Il n'est
plus, le bon temps.

M. L. P. est un des derniers survivants
de la catégorie des postillons, en Suisse ro-

mande. Chez nous, le dernier fut M. Rime,
dit le Dore, qui a quitté depuis longtemps
le ciel de Gruyère pour des parages plus
tranquilles.

J'avoue avoir vécu une vingtaine d'an-
nées de souvenirs, l'autre soir. Et je songe-
rais que le courageux nouvel « attaché » à
l'ambulancier devait être fier de porter avec
son glorieux habit d'ancien postillon, tant
de choses... que nous ne vivons plus...
P.

Premier brouillard.

Sous ce titre poétique, nous publions
avec plaisir les sentimentales lignes que
nous adresse par l'entremise d'une gentille
petite fille inconnue une aimable collabo-
ratrice occasionnelle qui se cache sous le joli
pseudonyme de Myriam.

Nous regrettons de ne pas connaître l'é-
tat-civil de Myriam, mais nous la remercions
sincèrement pour ses premières émotions
automnales que nos lectrices et lecteurs ap-
précieront à leur valeur.

Premier brouillard.

Il traînait sur le sol, à l'aube d'une jour-
née de fin août. Ce grand manteau grisâtre
dont s'enveloppe l'automne dérobait à mes
yeux les sites chers à mon cœur. C'est à
peine si l'on voyait s'estomper à travers
ce voile opaque la fine dentelure de nos
montagnes et, plus proche, la masse som-
bre de la forêt de sapins. Semblable à cette
mélancolie qui, à certaines heures, s'em-
pare de l'âme la plus sereine et coupe tout
élan vers la joie, une tristesse latente s'é-
tendait sur la nature. Tout et rien y con-
tribuait : le frisson du brin d'herbe, le si-
lence dans l'espace, l'absence des joyeux
rayons solaires.

Dans l'apparition de ce premier brouil-
lard traînant sur le pays aimé de Gruyère,
j'ai recouvert un message de l'automne, mon
grand ami. Bientôt, il sera là, murmure le
voile gris. Je l'attends, mais qu'il vienne
avec tous ses charmes. Qu'il vienne avec
ses feuilles d'or et ses fruits vermeils,
avec ses sourires et ses larmes. Qu'il vienne,
car avec lui, le long des sentiers dés-
serts, en écoutant le vent chanter, je veux
écouter ses pensées profondes et méditer
ses sages leçons. Myriam.

Dernière Heure

Le droit plus fort que la force. — M.
Wilfan, député slovène à la Chambre italienne,
président du IV^{me} Congrès des minorités nation-
ales, vient de faire parvenir à M. Kollogg, Secrétaire
d'Etat américain, une adresse lui demandant, au
nom de la paix universelle et de l'idéal de justice
qu'il défend, d'intervenir en faveur des minorités
nationales.

— A Interlaken, un esecro nommé Christ, 29
ans, s'est tiré un coup de revolver dans le cou,
tandis qu'on procédait à son arrestation. Il a été
transporté à l'hôpital dans un état très grave.

Les abonnés changeant d'adresse sont
priés de nous indiquer l'ANCIENNE et la
NOUVELLE adresse.

**On demande
une bonne et forte fille**

pour aider aux travaux du ménage.
S'adres. à Publicitas, BULLE,
sous P. 1945 B.

PERDU

Un trousseau de clefs
pour motocyclette, entre Bulle
et Vulpens.

Le rapporteur contre récompense
chez M. Henri PINATON,
méc., BULLE.

**JEUNE FILLE
cherche place**

pour tout de suite, dans bonne fa-
mille, de préférence aux environs
de Bulle. Gage selon entente.
S'adres. sous chiffres P. 41365 F.,
à Publicitas, Bulle.

**Nos
instruments
à vent**

(bois et cuivres)

sont, comme l'ont re-
connu des artistes
du pays et de l'é-
tranger, d'une pré-
cision que seul le
spécialiste peut at-
teindre.

Rauber Frères

Musique

Tél. 1062 Montreux

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A., FRIBOURG
Magasin de cercueils et couronnes.
Louis PASQUIER, représent. pour BULLE.
AUTOMOBILES FUNÉRAIRES. P. 20.070 F.

voilà
BANAGO
Cacao à la banane, riche en phos-
phates, sels de calcium, sucres de
raisin et de canne. BANAGO
fortifie et facilite la digestion.
95 Cts. le paq. de 250 gr. dans les bonnes
épiceries et drogueries. NAGO OLTEN.

Vendeuses responsables

avec grande expérience : une dans branche confection, tissus et
chaussures, une dans branche alimentaire, épicerie, vaisselle,
etc.,

sont demandées

pour époque à convenir.

On engagerait également des dépositaires
pour succursales de la campagne. — Cautions en
espèces exigées.

Les offres sont à adresser avec copies de certificats, sérieuses
références et présentions à la **SOC. COOP. de CONSOM-
MATION, BROCC** (Gruyère).

Exposition Cantonale Valaisanne

Sierre 14 août - 23 septembre 1928

**Agriculture - Industrie
Arts et Métiers
Beaux - Arts**

P. 8069 S.

9 SEPTEMBRE :

Fête des Traditions

— Grand Cortège —

PATRIA Toutes Assurances Vie

BALE

CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

PRIMES LES PLUS MODIQUES

DIVIDENDES LES PLUS ELEVES

TOUS LES BENEFICES AUX ASSURES

GARANTIES LES PLUS COMPLETES

PROTECTION LA PLUS ETENDUE

Direction :
Rittergasse, 35

Agent général : **C. Deillon**, 211, rue de la Préfecture

Tél. 1034.

Chèques postaux N° 454



Vente d'immeubles.

Mardi, le 11 septembre 1928, de 13 h. 15 à 14 heures, la Justice de Paix du 5^{me} cercle de la Gruyère vendra par voie de mises publiques les immeubles appartenant à **M. DUPRÉ Etouard**, feu Louis, à Villarvolard.

Selon désignation ci-après :

Distriet de la Gruyère, **Commune de Villarvolard.**

Art. 597 « Au Village » maison d'habitation avec remise de 112 m²

Art. 102a « Au Village » pré de 36 ares 18 m. — 1 pose 2 perches

Art. 102b « Au Village » pré de 679 m².

Commune de Corbières.

Art. 354 « Praz Marais » grange et écurie de 120 m².

Art. 855 « Le Mouraz » pré de 14 poses 130 perches.

Art. 265aa « Le Mouraz » pré de 80 ares 79 c. — 2 poses 97 perches.

Art. 265bb « Le Mouraz » pré de 44 perches 50 pieds.

Art. 477 « Le Mouraz » pré de 302 m².

Art. 478b « Le Mouraz » pré de 147 m².

Art. 268a « Praz Marais » n° 54 grange et écurie de 177 m².

Art. 269b « Praz Marais » pré de 156 m².

Art. 269c « Praz Marais » pré de 22 m².

Contenance totale environ 18 poses.

Les amateurs qui désirent de plus amples renseignements voudront bien s'adresser à **M. Julien REPOND, tuteur, à Botterens** où ils pourront prendre connaissance des conditions de mises et de l'extrait du cadastre.

Pour le cas où les mises ne donneraient pas un résultat favorable, il sera, immédiatement après celles-ci, procédé à la vente des dits immeubles par voie de soumissions qui seront déposées auprès de M. Repond, tuteur, jusqu'à 15 h. 45.

Les soumissions seront ouvertes à 16 heures précises en présence des amateurs qui auront fait des offres par cette voie.

L'ouverture des soumissions aura lieu au local des séances de la Justice de Paix, M. Repond, tuteur, donnera aux amateurs qui le désirent connaissance des conditions relatives aux soumissions.

La Roche, le 27 août 1928.

Par ordre : **J. Brodard**, Greffier.

Pour faire place aux arrivages d'automne nous débarrassons des fins de séries de

Complets, Manteaux mi-saison
pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants
à des prix vraiment très intéressants.

Il vaut la peine de se déplacer pour se rendre compte de nos réelles occasions.

Aux Villes Suisses, Vevey
Trachsel frères.

Vis-à-vis de la fontaine St-Martin.

Pour une publicité efficace insérez vos annonces dans „LA GRUYÈRE“.

Des Œufs par Chanteclair

A LOUER

à la Grand'rue

LOCAL

pouvant convenir pour magasin, atelier ou bureau; avec deux chambres et cuisine attenantes. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1803 B.

On demande à louer une maison

d'habitation avec un peu de terre, aux environs de BULLE. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7563 B.

Bâtiments à vendre.

La **Société de Laiterie de VAULRUZ-village** offre à vendre, par suite de nouvelle construction, ses bâtiments, comprenant laiterie et porcherie, pouvant servir pour magasin, dépôt, etc.

Ces immeubles sont placés au bord de la route cantonale, à proximité de deux gares. Pas d'impôt communal.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Mce DUNAND**, secrétaire.

On demande

de suite

deux jeunes ouvriers-manceuvres.

S'adresser à la Fabrique de chaises, **Paul Déforel**, Bulle.

A LOUER

un **LOGEMENT** en ville.

S'adres. à Publicitas, BULLE, sous P. 1940 B.

Plans à l'enquête

Sont mis à l'enquête les plans de :

1) **MM. BRUNSCHWIG frères**, à **BULLE**

pour la transformation de leur immeuble (Hôtel de la Croix-Blanche).

2) **M. TORRIANI Marcel**, à **BULLE**

pour le prolongement d'une remise-garage, à la rue de Vevey.

Les observations ou oppositions à ces projets sont reçues au Secrétariat communal, jusqu'au **lundi 10 septembre**, à midi.

Ville de Bulle.

Rien que **30 centimes**

le paquet de ce bon **tabac Miva**

Dans les magasins.

Wiedmer Fils S. A. Manufacture de tabacs. Wasen/ve.

Cyclistes, attention !

pneus MICHELIN

à 5 et 6 fr.

chambres à air fr. 2.80, ainsi que **VÉLOS** neufs et occasions. P. 1257 B.

SAUDAN Fils

près de l'usine Bochud. Réparations, accessoires — **BULLE** —

1928



Neuvième

COMPTOIR SUISSE

LAUSANNE

8 - 23

SEPTEMBRE

BILLETS C. F. F. RETOUR GRATUIT

EAUX MINÉRALES ALCALINES

ROMANEL



Dégustez aussi les **LIMONADES** à l'Eau de Romanel.

Dépositaire pour la Gruyère : **Jules GEX**, vins, Bulle.

CAFÉ DE LA BANQUE

Rue de Romont, 3 **FRIBOURG** Rue de Romont, 3

AUDITION PERMANENTE

du célèbre **TEOFAR** P. 20.172 P.

de la Maison **Symphonia S. A.**, Bienne

le plus parfait des instruments connus à ce jour.

Se recommande, **DESCHENAUX-SOTTAS.**

HOTEL DE VILLE - BULLE -

Dégustez

I'UVRIER

Grand vin de Sion.

Un concours de travaux

est ouvert dès ce jour, pour la construction d'un **immeuble industriel**, à **BULLE**. Les intéressés peuvent se faire remettre les plans et le devis descriptif, le **matin**, de 9 h. à 12 h., au bureau du soussigné, contre versement d'une finance de 5 fr. qui sera rendue au retour du dossier. Les offres doivent lui être remises pour le **3 septembre 1928**, à 6 heures du soir.

p. o. **Ed. MOLARD**, architecte, Place du Cheval-Blanc, 98, **BULLE**.

Chez M^{me} Jeanne GLASSON

Maison Pinaton 2^{me} étage

Rabais sur tous les Articles d'été

DEUIL - RÉPARATIONS